



site patrimonial remarquable

SDF

Ville de Saint-Mihiel | mars 2022

Bulletin hors série | mars 2022

Éditeur : Ville de Saint-Mihiel

Directeur de la publication : X. Cochet

Rédacteur principal : G. Fillion

Autres rédacteurs : A. Husson | L. André | N. Corral-Trevin | N. Sautret | P. Hippert

Crédits photos : J.-N. Boutillot | G. Fillion | J.-M. Mangeot | Office de tourisme Cœur de Lorraine | A. Husson
L. André | Collection Musée de la Cour d'Or, Metz | Archives départementales de la Meuse
D. Le Vagueresse | G. Causin

Impression :  | 3000 exemplaires

Bureau d'étude : Aurélie Husson, architecte du patrimoine, **studiolada**

Un SPR, qu'est-ce que c'est ?



Un site patrimonial remarquable (SPR) est créé afin de préserver le caractère historique et esthétique du patrimoine d'une ville. Il permet la conservation, la restauration et la mise en valeur des bâtiments grâce à des aménagements adaptés.



Une création récente

La **loi n°2016-925 du 7 juillet 2016** relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine et le **décret d'application n°2017-456 du 29 mars 2017** instituent les sites patrimoniaux remarquables, pour « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. »

Contexte de l'étude

Née au Moyen Âge suite à l'implantation de son abbaye, Saint-Mihiel se distingue par son cœur historique formé des quartiers de l'Abbaye, du Bourg et de la Halle. Ces quartiers retracent le développement de la cité du Moyen Âge à la Renaissance en symbiose avec son patrimoine paysager exceptionnel. **Préserver ce patrimoine et stopper les destructions sont les raisons pour lesquelles la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est et la Ville de Saint-Mihiel ont proposé en 2018 la réalisation d'une étude préalable à la création d'un site patrimonial remarquable à Saint-Mihiel.**

Un outil d'urbanisme

Avec la création d'un SPR, il s'agit de doter la Ville de Saint-Mihiel d'un **outil de gestion urbaine accompagné d'un règlement d'urbanisme adapté à ses problématiques patrimoniales, urbaines et paysagères**. Le SPR s'articule avec le Plan local d'urbanisme (PLU) dont il constitue un document annexe. La création d'un SPR ne fait néanmoins pas disparaître la servitude au titre des monuments historiques en dehors du périmètre SPR.

Déroulé de l'étude

Temps 1 : délimitation du périmètre (2018-2022)

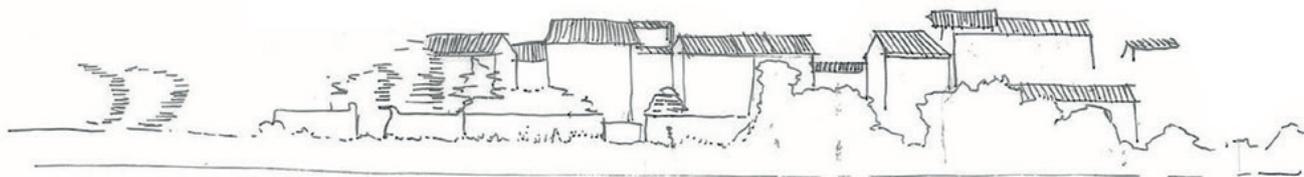
1. Proposition de création d'un SPR
2. Réalisation d'une étude pour définir le périmètre
3. Examen du périmètre par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA)
4. Réalisation d'une enquête publique après avis favorable de la CNPA sur le périmètre
5. Décision de classement du SPR et du périmètre par le Ministère de la Culture (affichage et publicité)
6. Création de la servitude d'utilité publique et annexion du périmètre SPR au PLU
7. Constitution de la Commission locale du SPR

Temps 2 : rédaction d'une réglementation

La phase 2 de l'étude sera lancée par la DRAC en 2022.

Un Spr, pourquoi à Saint-Mihiel ?

De par son histoire, Saint-Mihiel dispose d'un riche patrimoine. Cependant, à l'exception des édifices classés ou inscrits au titre des monuments historiques, la richesse architecturale de la ville n'est pas protégée. Saint-Mihiel se dégrade fortement et les rues anciennes perdent leur caractère remarquable.



D'après la *Chronique de Saint-Mihiel*, rédigée entre 1036 et 1051, la naissance de la ville remonte à l'an 709. Selon la légende, un des grands seigneurs du royaume d'Austrasie, le comte Wulfoad, décide de fonder un monastère sur le mont Castellion (aujourd'hui Ferme Saint-Christophe) à la suite d'un pèlerinage en Italie. Condamné pour haute trahison par le roi des Francs Pépin le Bref, le comte se voit confisquer ses terres en faveur de Fulrad, abbé de Saint-Denis. Ce dernier y installe, entre 755 et 772, une communauté de moines. Le monastère, devenu abbaye, est transféré à son emplacement actuel entre 815 et 824.

À cette époque, il existe déjà, au confluent du fleuve Meuse et du ruisseau Marsoupe, un petit hameau de quelques fermes dénommé Godinécourt. C'est au moment du transfert de l'abbaye que la localité est renommée « Saint-Michel », puis transformé au fil des siècles en Saint-Mihiel par la déformation du latin *sancti Michaelis*.

Suite à la Révolution, la ville perd son rôle spirituel avec le départ forcé des religieux. Après la guerre de 1870, de nombreuses casernes militaires se construisent. L'ancienne cité religieuse devient alors une importante ville de garnison à seulement une cinquantaine de kilomètres de la nouvelle frontière allemande.

Grâce à l'influence de l'abbaye, un petit bourg se développe dès le X^{ème} siècle (l'actuel quartier du Bourg), puis, avec l'accroissement du commerce, la ville s'étend vers le fleuve où une première halle en bois est construite au XIII^{ème} siècle (l'actuel quartier de la Halle). Ces deux quartiers sont alors protégés par une enceinte fortifiée, qui sera démantelée par les troupes de Louis XIII au XVII^{ème} siècle.

À partir du XVI^{ème} siècle, l'élan intellectuel insufflé par l'abbaye crée un climat de foisonnement artistique à Saint-Mihiel, qui voit naître l'atelier de sculpture du célèbre Ligier Richier. En 1571, l'implantation d'une cour de justice permanente attire une population bourgeoise et aristocrate, participant ainsi activement à l'essor économique de la cité. De magnifiques hôtels particuliers se bâtissent et l'abbaye bénédictine est reconstruite au cours du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle.



Le Sépulcre
de Ligier Richier



Église Saint-Etienne



Rue Fruitière (aujourd'hui rue du Général Pershing) à la libération de la ville en 1918

À la veille de la Grande Guerre, Saint-Mihiel est une ville dynamique avec près de 10 000 habitants. Occupée dès le mois de septembre 1914, elle n'est libérée que quatre ans plus tard par les troupes françaises et américaines. De nouveau occupée durant la Seconde Guerre mondiale, la ville connaît alors des difficultés à retrouver son importance d'avant-guerre.

Dans les années 1970, l'implantation de nouvelles entreprises, telle l'usine Essilor dans le récent quartier résidentiel des Aviots, permet un nouvel essor économique et démographique. Cependant, la fermeture progressive de ces entreprises dans les années 1990 mène de nouveau la ville à perdre des habitants. La vacance des logements s'intensifie alors dans le centre ancien : les édifices de la Renaissance ne sont plus entretenus ou transformés en logements collectifs.

Depuis le début des années 2020, la ville connaît un regain de population grâce à l'arrivée de nouvelles entreprises et commerces sur le territoire sammiellois. Cette nouvelle attractivité est mise en valeur par l'obtention en janvier 2020 du label Petites Cités de Caractère®.



Vue sur l'usine Essilor (aujourd'hui Haxel) dans le quartier des Aviots



Rue du Général Pershing lors des festivités du Centenaire 14-18 en 2018

Un SPR, délimitation du périmètre

Afin de délimiter le périmètre du site patrimonial remarquable, les quartiers du cœur ancien ont été étudiés selon des critères historiques, architecturaux, urbains et paysagers.

L'Abbaye



Place Neuve

Place des Moines

Le Bourg



Place du Bourg



Place Ligier Richier

La Halle



Place des Halles

Place Jacques Bailleux

Les Abasseaux



Cimetière des Abasseaux

La Rive droite



Rue Porte à Meuse



Rue de Nantes

Faubourg St-Thiébaud



Rue de Sénarmont

Faubourg de Nancy



Colonie Bel-Air

Cité Rameau

Colson-Blaise



Caserne Colson-Blaise



Gendarmerie mobile

La Malterie



Moulin de Marvaux

Silos

La Gare



Avenue de la Gare

Avenue de Procheville

Faubourg de Verdun



Rue de Calvaire - Rue de Chelles



Rue du Calvaire

Un SPR, diagnostic par quartier

L'Abbaye

Notion d'ensemble

L'Abbaye, quartier fondateur, témoigne de la naissance de la ville. Le secteur s'est développé autour et selon le plan des bâtiments et des jardins de l'abbaye.

Notion d'homogénéité

Épargné des destructions de la Première Guerre mondiale, le quartier rassemble des constructions d'époques successives datant du 18^{ème} au 21^{ème} siècle. Outre les constructions plus récentes, les bâtis forment un ensemble cohérent d'une architecture à la fois variée et remarquable.

Notion d'authenticité et de conservation

L'ancien Palais et son église abbatiale forment un ensemble symbolique, régulier et cohérent dans le système urbain et paysager. De par les travaux de restauration réalisés par la Ville, le quartier préserve son caractère d'origine. Les édifices remarquables n'ont pas subi de dommages extérieurs et rares sont les façades méritant des travaux de ravalement.

De par son patrimoine exceptionnel, son homogénéité et son authenticité, le quartier de l'Abbaye est intégré au périmètre du SPR.



Le Bourg

Notion d'ensemble

Le Bourg, quartier politique, s'est développé au gré des institutions qui s'y sont installées, dont un château édifié par Sophie de Bar au 11^{ème} siècle. Construit entre la butte castrale et la côte des Abasseaux, le quartier s'est également développé selon le ruisseau de la Marsoupe, limite naturelle au Sud.

Notion d'homogénéité

Le Bourg est caractérisé par une forte continuité urbaine de façades alignées sur rues, très souvent sinueuses. L'ensemble du quartier est néanmoins structuré autour de 2 places : les places Ligier Richier et de l'église.

Notion d'authenticité et de conservation

La majorité des constructions est issue du 18^{ème} siècle. Quelques-unes, dont des hôtels particuliers, témoignent encore de la période Renaissance. Bien que le quartier soit un ensemble cohérent, la qualité architecturale a été fortement fragilisée, souvent par un manque certain d'entretien lors des dernières décennies.

L'ensemble de ces caractéristiques permettent de porter un intérêt pour intégrer le quartier du Bourg dans le périmètre du SPR.



Un SPR, diagnostic par quartier

La Halle

Notion d'ensemble

La Halle, quartier commercial, s'est développée au nord de l'Abbaye entre le fleuve Meuse à l'ouest et l'éperon rocheux des Capucins à l'est. Ces deux limites naturelles apportent au bâti un fort rapport au paysage.

Notion d'homogénéité

Même si le bâti est constitué en grande majorité d'immeubles du 18^{ème} siècle, il existe encore quelques édifices de la Renaissance. Les bâtis des bords de Meuse, fortement détruits, furent re-construits après guerre.

Notion d'authenticité et de conservation

De manière générale, les immeubles et villas du quartier de la Halle ont préservé leur qualité architecturale et n'ont pas subi, depuis la Première Guerre mondiale, de dommages irréversibles. Le fort caractère paysager du quartier est toujours conservé grâce à l'accessibilité de la Promenade des Capucins et à sa continuité avec les jardins en terrasses des immeubles aux pieds des côteaux.

De par son patrimoine architectural et paysager exceptionnel, le quartier de la Halle, dont la Promenade des Capucins, est entièrement intégré au périmètre du SPR.



Les Abasseaux

Notion d'ensemble

Le quartier s'est implanté aux pieds de la côte forestière des Abasseaux au 18^{ème} siècle. De faible densité, le bâti est principalement résidentiel.

Notion d'homogénéité

Daté entre le 18^{ème} et le 20^{ème} siècle, le bâti des Abasseaux est diversifié mais forme un ensemble urbain cohérent. Le quartier se présente comme une interface entre la forêt et le centre historique.



Notion d'authenticité et de conservation

La majorité des constructions est issue du 18^{ème} siècle. Quelques-unes, dont des hôtels particuliers, témoignent encore de la période Renaissance. Bien que le quartier soit un ensemble cohérent, la qualité architecturale a été fortement fragilisée, souvent par un manque certain d'entretien lors des dernières décennies.

Les interventions récentes ont perturbé la qualité architecturale et justifient la non-intégration du quartier des Abasseaux dans le SPR.



Un SPR, diagnostic par quartier

La Rive droite

Notion d'ensemble

La Rive droite, anciennement quartier de production avec ses moulins au bord du canal, devient résidentielle au 19^{ème} siècle. Fortement impactée lors de la Grande Guerre, elle trouve une nouvelle identité après la reconstruction : des villas et maisons de maître s'implantent sur une même trame linéaire des deux côtés du pont Patton.

Notion d'homogénéité

Les édifices s'organisent selon une même logique : en faible recul de la voirie, alignés, aux jardins arrières ouverts sur les berges. La place Foch, interface entre la partie nord et sud de la Rive droite, est une articulation importante avec le centre historique, elle entretient une relation directe avec le paysage des rives de Meuse.

Notion d'authenticité et de conservation

La trame viaire (les voies publiques), héritée de la création du secteur au 20^{ème} siècle, est conservée aujourd'hui. Issus en grande majorité de la reconstruction d'après-guerre ou plus récemment, les édifices ont conservé leurs qualités architecturales.

De par son homogénéité et sa forte authenticité, la partie nord du quartier est intégrée au périmètre SPR. La partie sud ne présente pas les mêmes qualités et n'est donc pas intégrée (à cause du silo).



Faubourg Saint-Thiébaud

Notion d'ensemble

Le faubourg s'est développé autour du prieuré Saint-Thiébaud au Moyen Âge et s'est structuré autour de l'axe de la rue de Senarmont.

Notion d'homogénéité

Le quartier présente une densité bâtie importante grâce à la mitoyenneté de ses édifices : les façades s'alignent en limite avant des parcelles et créent une continuité urbaine partielle.

Notion d'authenticité et de conservation

Le secteur est caractérisé par un bâti essentiellement du 19^{ème} siècle. L'état de conservation et d'authenticité est globalement bon mais ponctuellement altéré par un manque d'entretien, un abandon ou des interventions ponctuelles sur les menuiseries, devantures, clôtures et annexes récentes.

Outre quelques édifices, le quartier ne présente pas une homogénéité et authenticité remarquable. Il n'est donc pas intégré au périmètre SPR.



Un SPR, diagnostic par quartier

Faubourg de Nancy

Notion d'ensemble

Ce faubourg a commencé à se développer au 18^{ème} siècle en continuité du Bourg. Il est constitué d'habitations variées et d'un équipement, l'usine Huot, à qui il doit son développement.

Notion d'homogénéité

Le quartier se distingue en trois secteurs : l'usine Huot, les cités ouvrières (rue de la Marsoupe et Faubourg Saint-Christophe) et la cité Rameaux. Le quartier est homogène par secteur, mais pas dans son ensemble.

Notion d'authenticité et de conservation

Le secteur est caractérisé par un bâti du 20^{ème} siècle. L'état de conservation et d'authenticité est actuellement bien conservé. Rares sont les édifices altérés par de récentes interventions.

Symbole de l'essor industriel de la ville, le quartier ne présente pas une authenticité suffisamment remarquable pour être intégré au SPR.



La Malterie

Notion d'ensemble

Situé rive gauche, ce quartier résidentiel s'est développé en lien avec le développement et la modernisation du Moulin de Morvaux en malterie.

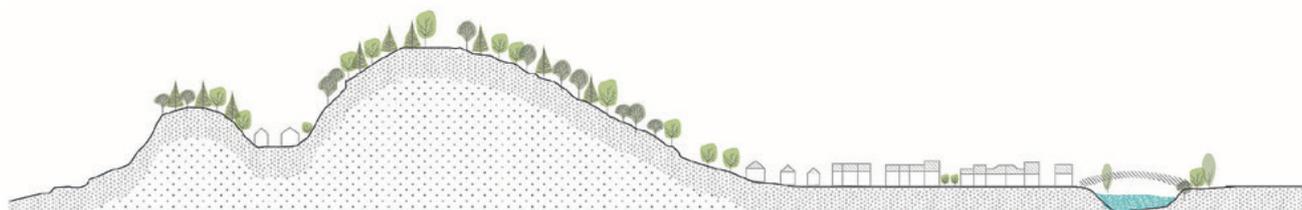
Notion d'homogénéité

Le quartier présente des édifices variés dont l'usage, la volumétrie et la matérialité sont homogènes. Certaines constructions plus récentes ne traduisent pas de la même qualité, mais le quartier reste un ensemble cohérent.

Notion d'authenticité et de conservation

Le quartier a préservé son caractère d'origine. Les édifices remarquables n'ont pas subi de dommages et sont conservés. Certaines façades méritent cependant des travaux de ravalement. Les constructions neuves ne sont qu'un petit nombre, ce qui n'a pas altéré la qualité paysagère exceptionnel du site.

Seule la Malterie présente un caractère patrimonial industriel remarquable et ne permet pas au reste du quartier d'intégrer le périmètre du SPR.



Un SPR, diagnostic par quartier

Colson-Blaise

Notion d'ensemble

Colson-Blaise est dominé par la gendarmerie nationale qui prend place sur d'anciennes casernes implantées à la fin du 18^{ème} siècle. Cette grande parcelle est bordée par la Meuse d'une part et la route de Commercy de l'autre.

Notion d'homogénéité

Situé en continuité du centre historique, Colson-Blaise se compose d'habitations aux typologies variées. Quartier cohérent, il n'est pour autant pas assez homogène dans son ensemble.

Notion d'authenticité et de conservation

Les édifices, dans leur diversité fonctionnelle et typologique, présentent un état de conservation et d'authenticité globalement bon.

Le quartier présente un ensemble cohérent mais pas suffisamment homogène pour être intégré au périmètre du SPR.



La Gare

Notion d'ensemble

Le quartier se développe à l'arrivée de la voie de chemin de fer à la fin du 19^{ème} siècle. Détruit durant la Grande Guerre, le quartier est fortement reconstruit.

Notion d'homogénéité

De ces destructions résultent les grands immeubles des années 1920. Puis, des pavillons et hangars d'entreprises sont venus agrandir le quartier, qui présente une homogénéité remarquable grâce à des ensembles cohérents et des édifices notables.

Notion d'authenticité et de conservation

Les édifices, dans leur diversité fonctionnelle et typologique, présentent un état de conservation et d'authenticité globalement bon.

Malgré les immeubles remarquables du 20^{ème} siècle, le quartier n'est pas assez homogène dans son intégralité pour être intégré au SPR.



Un SPR, diagnostic par quartier

Faubourg de Verdun

Notion d'ensemble

Le Faubourg de Verdun s'est développé à la fin du 19^{ème} siècle en continuité directe avec le quartier historique de la Halle. Il s'urbanise surtout entre les deux guerres et sera peu modifié par la suite.

Notion d'homogénéité

Ce quartier s'est développé de manière régulière entre la Meuse et les coteaux du site classé des Sept Roches dites les « Dames de Meuse ». Cette qualité paysagère s'associe à des villas et maisons de villégiature d'une architecture Art nouveau remarquable. Mais cette qualité n'est pas homogène dans l'ensemble.

Notion d'authenticité et de conservation

Ce secteur est caractérisé par un bâti essentiellement de la fin du 19^{ème} siècle et de l'entre-deux-guerres, complété de rares interventions plus récentes. L'état du bâti et d'authenticité est très bien conservé.

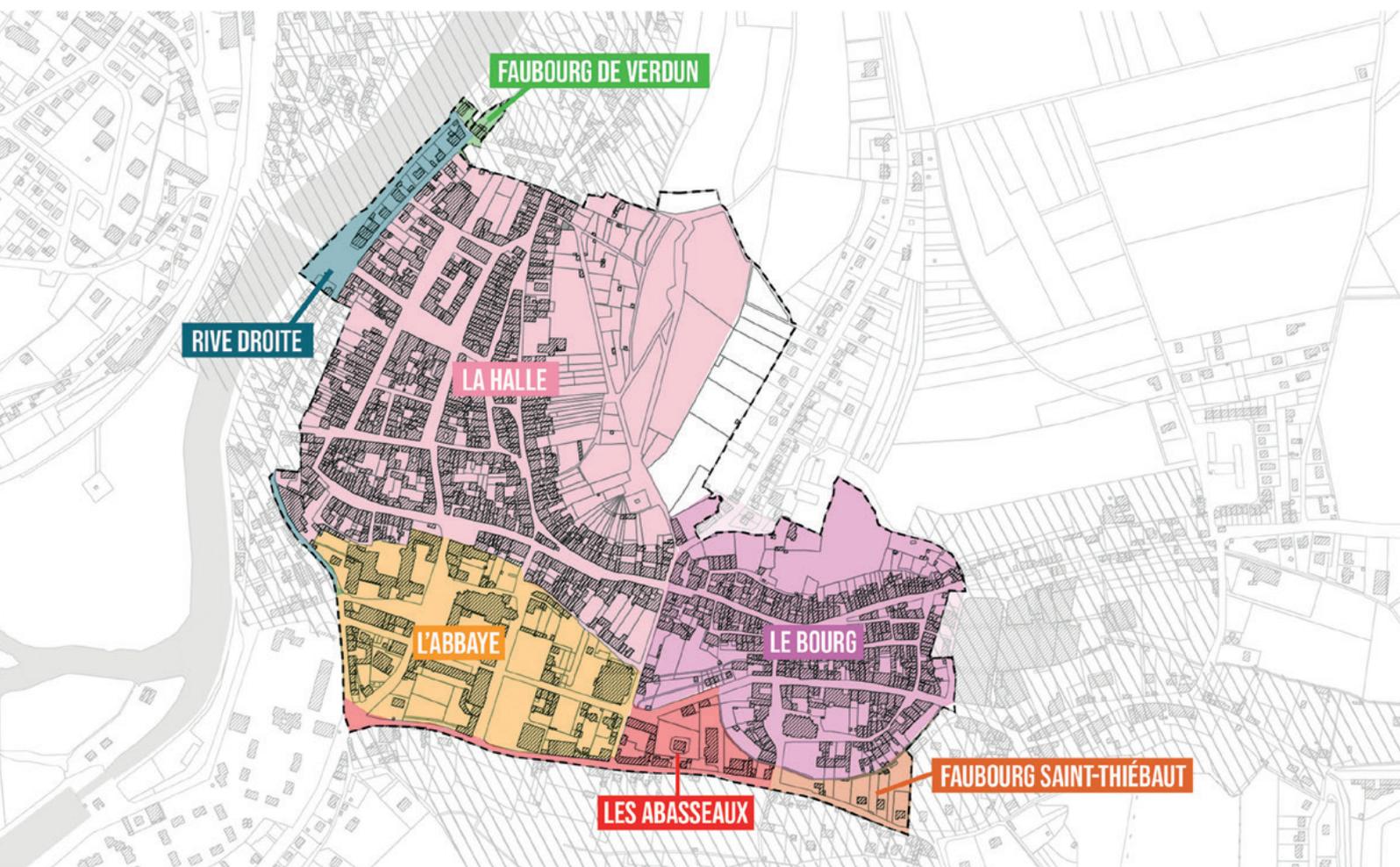
Malgré un très bon état de conservation et d'authenticité, le quartier n'est pas assez homogène dans son bâti pour être intégré au SPR.



Un SPR, classement du périmètre

Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA)

Le **8 octobre 2020**, le périmètre du site patrimonial remarquable de Saint-Mihiel a été proposé lors d'une présentation au Ministère de la Culture à Paris. **Le jury, composé de 21 membres, a émis, à l'unanimité un avis favorable sur le classement et la délimitation du SPR**, ainsi que sur la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) sur ce périmètre. La Commune a reçu les honneurs du jury.



Enquête publique

Suite à la CNPA, une enquête publique a été réalisée du **28 juin au 30 juillet 2021**. Durant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des Sammiellois étaient conviés à venir consulter l'étude préalable à la création du SPR. Suite à ses permanences où il a pu recevoir les observations et propositions de la population, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable au classement du site patrimonial remarquable de Saint-Mihiel.

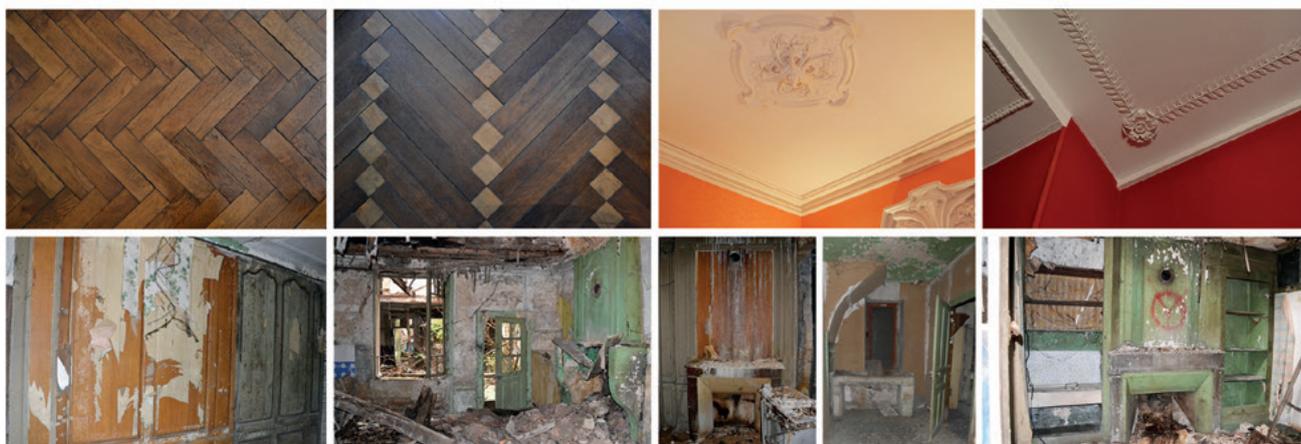
Arrêté de classement

Le **17 novembre 2021**, le Ministère de la Culture, considérant qu'en raison de la qualité et de la valeur d'ensemble de son patrimoine, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de Saint-Mihiel présentent un intérêt public au point de vue historique, architectural et paysager, arrête : **Art. 1^{er}. - Est classé au titre des sites patrimoniaux remarquables le site délimité sur le territoire de la commune de Saint-Mihiel.**

Un SPR, protection des intérieurs

Diagnostic des intérieurs

Les intérieurs sammiellois témoignent aujourd'hui d'un patrimoine exceptionnel des périodes Renaissance (16^{ème} siècle) et classique (18^{ème} siècle), ainsi que d'éléments plus tardifs influencés par les courants du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle (Art déco, Art nouveau). Cependant, depuis plusieurs années, ce patrimoine fait l'objet de pillages et dégradations irréversibles. **C'est pourquoi il a été décidé la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine (PSMV) permettant la protection des intérieurs.**



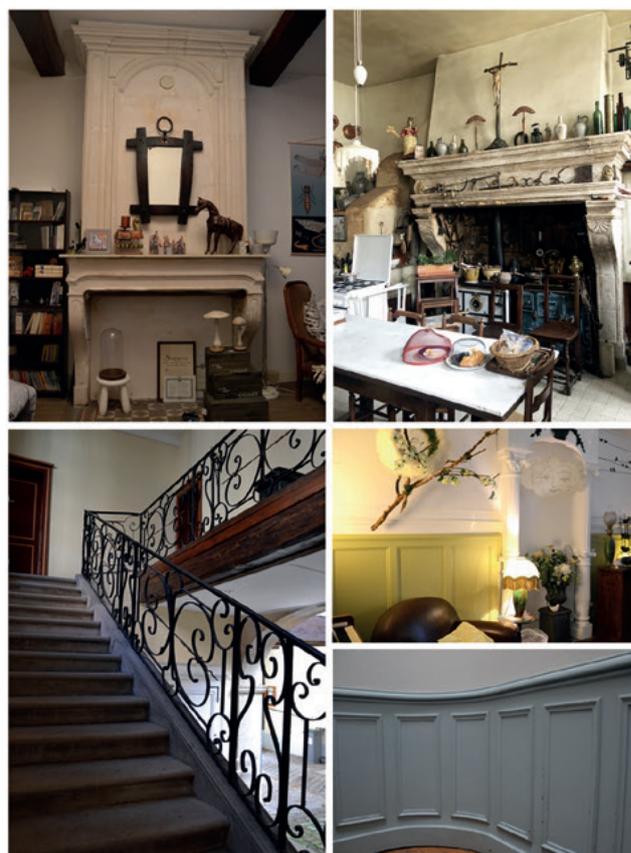
Le PSMV

Le PSMV tient lieu de plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du périmètre du SPR. Il comprend un règlement adapté et des fiches descriptives par édifice permettant d'inventorier les éléments patrimoniaux à protéger et à valoriser grâce à des aménagements adaptés.

2^{ème} phase de l'étude

Suite au classement du périmètre SPR, **les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est vont lancer en 2022 la 2^{ème} phase de l'étude du SPR de Saint-Mihiel,** qui consiste en l'élaboration du PSMV. Réalisée par un bureau d'étude d'architectes, en collaboration avec la commission locale du SPR, cette étude devrait durer entre 3 et 5 ans pour l'établissement du règlement et des fiches immeubles.

Pour que le règlement soit applicable, l'étude PSMV sera présentée à la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture pour avis, puis une enquête publique sera réalisée.



Un SPR, qu'est-ce que ça change ?

Dans ou en dehors du périmètre SPR, il est **impératif de faire une déclaration préalable de travaux en mairie avant de commencer vos travaux.**



Les travaux dans le SPR

Toute intervention dans le périmètre du SPR — travaux extérieurs et intérieurs — est soumise à une **demande d'autorisation d'urbanisme** à déposer au service urbanisme en mairie.

Dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, l'article L632-1 du code du patrimoine nécessite une autorisation préalable pour les travaux susceptibles de modifier :

- l'état des immeubles non bâtis (cour, jardin...)
- l'état des parties extérieures des immeubles bâtis (toitures et façades arrières...), y compris du second œuvre, ou des immeubles non bâtis
- les travaux concernant les éléments d'architecture et de décoration à l'extérieur ou à l'intérieur d'un immeuble.

L'autorisation est délivrée par le Maire après avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). L'ABF s'assure du respect du patrimoine, de l'architecture, du paysage naturel ou urbain, de la qualité des constructions et de leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant ainsi que du respect des règles applicables au site patrimonial remarquable (prochainement à l'étude). À défaut d'accord de l'ABF, l'autorisation de travaux ne peut être accordée.

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme (ou la personne qui a dirigé les travaux) doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la bonne conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin de ceux-ci.

Bien préparer son dossier

La liste des pièces à fournir est indiquée dans le CERFA (N° 13703*08) de la demande. En site patrimonial remarquable, **comme c'était déjà le cas avec la protection au titre des abords des monuments historiques*** (voir page suivante), un niveau de détail est demandé, notamment sur :

- les plans, coupes, et façades de l'état des lieux avec reportage photographique couleur
- les plans, coupes, et façades de l'état projeté
- la description des travaux avec une notice descriptive expliquant les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux (prestations envisagées, traitement des sols...)
- si le projet comporte des démolitions un plan faisant apparaître l'état initial et l'état futur de chaque partie de bâtiment est demandé, avec par exemple ce qui est démoli d'une couleur et ce qui est reconstruit d'une autre couleur.

Un accompagnement

Sur rendez-vous, le service urbanisme de la mairie peut vous informer sur les règles en vigueur et la faisabilité de votre projet. Lors de ses permanences en mairie (1 à 2 fois par mois), l'ABF vous informera sur les préconisations et la mise en œuvre des matériaux à respecter pour la pérennité du bâtiment et sa mise en valeur.

Des avantages fiscaux

Les propriétaires souhaitant entreprendre des opérations de rénovation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides financières et d'avantages fiscaux (réductions d'impôts), par exemple de type « Malraux ».

Source : Fiche « Les autorisations d'urbanisme en Site Patrimonial Remarquable ». Mairie de Toulouse, octobre 2021.

*À Saint-Mihiel, 18 édifices sont protégés au titre des monuments historiques.

Le pda, prochaine étape

Le PDA, c'est quoi ?

Le **périmètre de protection délimité des abords** (PDA) introduit par la loi « Liberté de la création à l'architecture et au patrimoine » du 7 juillet 2016, **visé à limiter les « abords des monuments historiques » aux espaces les plus intéressants au plan patrimonial et qui participent réellement de l'environnement du monument.** Les abords des monuments historiques (rayon de 500 mètres autour d'un édifice protégé) disparaissent après la mise en place du PDA.

Le PDA à Saint-Mihiel

Lors de l'étude préalable à la création du SPR, les quartiers susceptibles d'être protégés par le PDA ont été ciblés par le bureau d'étude, puis définis par l'ABF. Ainsi, **une partie des quartiers du Faubourg de Verdun, de la Gare, de la Rive Droite, des Abasseaux, du Faubourg de Nancy, du Faubourg Saint-Thiébaud et le fronton Colson Blaise sont intégrés au périmètre délimité des abords,** qui sera prochainement présenté en enquête publique.

Le PDA présenté en CNPA

Le périmètre délimité des abords (PDA) a été présenté devant la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA), au Ministère de la Culture, qui lui a donné un avis favorable. La CNPA a émis le souhait que ce périmètre devienne, dans les années à venir, un **plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).** Un PVAP est un **outil de gestion qui a pour objectif de valoriser le bâti (seulement les extérieurs) et les espaces urbains grâce à des aménagements adaptés pour garantir la protection du patrimoine de façon durable.**

Partenaires :

